

**DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT  
RECOMMANDÉE**

1 an 2 ans **3 ans** 4 ans 5 ans

**ÉCHELLE DE RISQUE** (source DICI\*)

1 2 **3** 4 5 6 7

▲ A RISQUE PLUS FAIBLE, RENDEMENT POTENTIELLEMENT PLUS FAIBLE  
▼ A RISQUE PLUS ÉLEVÉ, RENDEMENT POTENTIELLEMENT PLUS ÉLEVÉ

Cet indicateur synthétique de risque et de performance (issue de la directive de l'Union Européenne) est basé sur un calcul de volatilité sur 5 ans glissant. Il est compris entre 1 pour les fonds les moins risqués et 7 pour les plus volatils et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

**ZONE GÉOGRAPHIQUE**

EUROPE

**DEVISE**

EURO

Le porteur prend un risque de perte en capital, il n'y a pas de protection ni de garantie de la valeur liquidative. L'attention du porteur est attirée sur les risques évoqués dans la documentation juridique.

## COMMENT CONCILIER ÉPARGNE FINANCIÈRE, IMPACT SOCIAL ET PARTAGE AVEC L'ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME ?

### PAR UN INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est une gestion financière qui prend en compte des critères extra-financiers Environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en plus des critères financiers traditionnels.

Cette analyse extra-financière, permet de mieux apprécier l'entreprise dans sa globalité et favorise ainsi une meilleure connaissance des risques et des opportunités sectoriels propre à l'entreprise (par exemple, l'accès aux médicaments dans l'industrie pharmaceutique, l'émission de gaz à effet de serre dans l'industrie automobile...).

Amundi est convaincue que les entreprises capables de maîtriser leur développement de façon durable sont les mieux armées pour créer de la valeur à long terme. L'Investissement Socialement Responsable (ISR) représente ainsi une source de création de valeur sur le long terme.

### PAR UN INVESTISSEMENT SOLIDAIRE<sup>(2)</sup> ET DE PARTAGE

Les fonds solidaires permettent de financer l'économie réelle de proximité via des entreprises ou des associations non cotées à forte utilité sociale. Pour les fonds de partage, le souscripteur reverse une partie du revenu de son placement en faveur d'une association caritative en contrepartie d'une déduction fiscale.

## SOLIDARITÉ – HABITAT ET HUMANISME : DONNER DU SENS À VOS INVESTISSEMENTS

L'objectif du fonds de Solidarité - Habitat et Humanisme est la recherche de performance à travers une allocation flexible, en investissant dans des actifs privilégiant une approche socialement responsable. La flexibilité est de 0% à 25% sur la partie Actions et de 65% à 100% sur la partie Obligataire/Monétaire. L'investissement solidaire est compris entre 5% à 10% de l'actif. En tant que part de partage Solidarité - Habitat et Humanisme verse directement 25% de ses revenus sous la forme de don à l'association Habitat et Humanisme.




**Ce fonds s'adresse à des clients qui souhaitent investir sur un fonds diversifié à horizon de placement moyen terme pour agir notamment en faveur du logement et l'insertion des personnes en difficulté et qui peuvent supporter les éventuels aléas des marchés et notamment les risques de crédit et de change. Il n'offre ni garantie, ni protection du capital investi.**

## UNE APPROCHE DE GESTION SOCIALEMENT RESPONSABLE AVEC UNE ANALYSE SPÉCIFIQUE SUR LA SÉLECTION DE VALEURS

Le fonds suit une approche de gestion socialement responsable :

- Pour la partie actions, obligations et titres monétaires, l'analyse extra-financière identifie au sein de chaque secteur d'activité les entreprises les plus avancées dans leur démarche Environnementale, Sociale et de Gouvernance.

Les valeurs de l'univers d'investissement sont étudiées sous ces 3 dimensions :

 <p><b>Environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Emissions de Gaz à effet de serre</li> <li>. Protection de la biodiversité et gestion des déchets</li> <li>. Gestion de l'eau</li> </ul>	 <p><b>Social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Santé et sécurité au Travail</li> <li>. Qualité relations clients / Fournisseurs</li> <li>. Respect des droits de l'homme</li> </ul>	 <p><b>Gouvernance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Indépendance du conseil</li> <li>. Qualité Audit et contrôle</li> <li>. Respect des droits des actionnaires</li> </ul>
---	---	---

(1) Solidarité – Habitat et Humanisme est une part de partage du FCP Solidarité  
(2) Le label Finansol distingue les placements d'épargne solidaire. Il garantit leur forte utilité sociale et l'information fournie par la société de gestion. Voir [www.finansol.org](http://www.finansol.org)

\* Le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) comporte les informations essentielles sur l'OPC, et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription.

## MIEUX CONNAÎTRE AMUNDI

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial[1]. Le groupe gère 1 487 milliards[2] d'euros et compte six plateformes de gestion principales[3]. Amundi offre à ses clients d'Europe, d'Asie-pacifique, du Moyen-Orient et des Amériques une large gamme d'expertises et de solutions d'investissement en gestion active, passive et en actifs réels et alternatifs. Les clients d'Amundi ont également accès à une offre complète d'outils et de services. Ayant son siège social à Paris, Amundi est cotée en bourse depuis novembre 2015.

Grâce à ses capacités de recherche uniques et au talent de près de 4 500 collaborateurs et experts des marchés, basés dans 37 pays, Amundi fournit aux particuliers, aux clientèles institutionnelles et corporate des solutions d'épargne et d'investissement innovantes pour répondre à leurs besoins, objectifs de rendement et profils de risque spécifiques.

[1] source : IPE « top 400 asset managers » publié en juin 2019 sur la base des encours sous gestion à décembre 2018

[2] données amundi au 30 juin 2019

[3] plateformes de gestion : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

## AMUNDI, UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE DE LA GESTION À IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Dès sa création, Amundi, le leader européen de la gestion d'actifs, a fait de l'investissement socialement responsable (ISR) l'un de ses quatre piliers fondateurs.

L'ISR et la gestion solidaire qui s'appuient sur des expertises internes reconnues et une démarche rigoureuse représentent pour Amundi un axe stratégique majeur de développement.



UNE D MARCHE ISR CERTIFI E PAR L'AFNOR DEPUIS JUILLET 2013 <sup>1</sup>

1: <http://www.afnor.org/>

<https://certificats-attestations.afnor.org/certification>  
=124021132361

L'analyse est r alis e   partir de grilles d' valuations qui comportent un ensemble de crit res extra-financiers pertinents selon le secteur d'activit , pond r s selon leur degr  d'importance.

Une note globale allant de A (meilleure note)   G (moins bonne note) est attribu e   chaque entreprise sur ces crit res ESG et permet ainsi d'identifier les valeurs  ligibles au portefeuille.

- pour les obligations d' tats, la m thode d'analyse extra-financiere CaRE (Compliance, Actions and Results) compare les niveaux d'int gration des enjeux du d veloppement durable dans les syst mes institutionnels et politiques publiques. L'analyse est r alis e   partir d'un r f rentiel de crit res ESG sp cifiques regroup s en 3 cat gories : Compliance (ratification de trait s, conventions...), Actions (d penses publiques, d cisions et mise en  uvre...) et R sultats (indicateurs de mesures quantifiables et mesurables...).

L'univers d'investissement  ligible correspond aux entreprises et aux titres d' tats not s A   D.

## FOCUS SUR L'ACTIF SOLIDAIRE ET LE M CANISME DE PARTAGE

- **L'actif solidaire** : les entreprises solidaires sont s lectionn es selon une grille d'analyse, compos e de crit res, consid rant entre autres, leur expertise, leur approche solidaire, ainsi que leur assise financi re. Une partie des investissements solidaires est investie dans le capital de la Fonci re d'Habitat et Humanisme qui ach te et r nov e des logements dans toute la France,   destination de m nages   faibles ressources.

L'actif solidaire participe  galement au financement d'autres entreprises solidaires  ouvrant par exemple, pour l'acc s   l'emploi ou la sant ...

- **Le m canisme de partage** : 25% du revenu annuel de la part est vers    l'association Habitat et Humanisme,   titre de don ouvrant droit   une r duction fiscale<sup>(3)</sup> pour le souscripteur. Le restant est capitalis . En compl ment, le distributeur et la soci t  de gestion reversent  galement   Habitat et Humanisme respectivement 80% des droits d'entr e et 40% des frais de gestion.

## ZOOM SUR L'ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME

Habitat et Humanisme, reconnue d'utilit  publique,  uvre depuis 30 ans en faveur du logement et de l'insertion des familles et personnes seules en difficult  afin de :

- favoriser l'acc s   un logement d cent   faible loyer ;
- contribuer   la mixit  sociale, en privil giant des logements situ s au c ur des villes.

L'IMPACT SOCIAL EN CHIFFRES <sup>(4)</sup>

891 emplois cr s  
11 enfants accueillis  
104 personnes log es  
899 b n ficiaires de soins  
57 hectares agricoles pr serv s  
974 tonnes de d chets recycl s  
15 agriculteurs financ s  
9 associations soutenues  
254 dossiers de surendettement  vit s



2 600 b n ficiaires   l'international

L'impact social est calcul  d'apr s les rapports d'activit  des entreprises solidaires au prorata des investissements r alis s par le fonds.

La cat gorie "b n ficiaires   l'international" regroupe les b n ficiaires de microcr dit et de commerce  quitable. Les emplois consolid s sont aussi comptabilis s dans le calcul des emplois cr s.

(3) Hors assurance-vie. Les dons sont soumis au taux du pr l vement lib ratoire, qui n'est que de 5 % sur la part des revenus revers s   des organismes d'int r t g n ral, soit un taux global de 20,5 % avec les pr l vements sociaux. Les dons sont  galement d ductibles du revenu imposable   hauteur de 75 % jusqu'  536 euros, puis 66 % au-del  (jusqu'  20 % du revenu imposable). Un re u fiscal est adress  pour la d claration de revenus. Selon la r glementation fiscale en vigueur susceptible d' volution.

(4) Donn es   fin d cembre 2017. L'impact social est calcul    partir de l'encours global du fonds Solidarit .

## MIEUX CONNAÎTRE AMUNDI

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial. Avec l'acquisition de Pioneer Investments, le Groupe gère désormais plus de 1 450 milliards d'euros et compte six plateformes de gestion principales. Amundi offre à ses clients d'Europe, d'Asie Pacifique, du Moyen-Orient et des Amériques une large gamme d'expertises et de solutions d'investissement en gestion active, passive et en actifs réels et alternatifs. Ayant son siège social à Paris et cotée en Bourse depuis novembre 2015, Amundi est la 1ère société de gestion d'actifs européenne en termes de capitalisation boursière.

Avec un périmètre élargi, Amundi peut proposer à ses clients une gamme enrichie d'outils et de services. Grâce à ses capacités de recherche uniques et au talent de plus de 4 700 collaborateurs et experts des marchés, basés dans 37 pays, Amundi fournit aux particuliers, aux clientèles institutionnelles et corporate des solutions d'épargne et d'investissement innovantes pour répondre à leurs besoins, objectifs de rendement et profils de risque spécifiques.

Rendez-vous sur [www.amundi.com](http://www.amundi.com) pour plus d'informations.

1 Source : IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2017 sur la base des encours sous gestion à décembre 2016.

2 Données Amundi au 31/03/2018

3 Plateformes de gestion : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

4 Capitalisation boursière au 31/03/2018

## CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

<b>CODE ISIN</b>	FR0011363746
<b>FORME JURIDIQUE</b>	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
<b>SOCIÉTÉ DE GESTION</b>	Amundi Asset Management
<b>DÉPOSITAIRE</b>	CACEIS Bank
<b>DATE DE CRÉATION**</b>	21/12/2010
<b>DEVISE</b>	Euro
<b>AFFECTATION DES RÉSULTATS</b>	Capitalisation /Distribution
<b>ÉLIGIBILITÉ PEA</b>	NON
<b>SOUSCRIPTION MINIMUM</b>	1 millième de part
<b>PÉRIODICITÉ DE LA VL</b>	Quotidienne
<b>LIMITE DE RÉCEPTION DES ORDRES</b>	Jour avant 12h
<b>FRAIS</b>	
<b>FRAIS D'ENTRÉE</b>	1,5%
<b>FRAIS DE SORTIE</b>	Néant
<b>FRAIS COURANTS (TTC)***</b>	1,46% de l'actif net moyen

\*\* date de création du FCP. Sa classe Solidarité- Habitat et Humanisme a été créée le 13/03/2013.

\*\*\*notamment de manière non limitative : frais de gestion, de fonctionnement et commission de mouvement. Ces chiffres peuvent évoluer d'une année sur l'autre. Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice clos en 2019.

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel doit consulter la documentation réglementaire des Fonds agréés par l'AMF, dont le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») en vigueur, disponible sur le site [www.amundi.com](http://www.amundi.com) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus).

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale).

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que l'expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus du ou des Fonds décrits dans ce document.

Informations réputées exactes à juin 2020.

Amundi Asset Management au capital de 1 086 262 605 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris cedex 15 - France.